

CAPELLI

Société anonyme au capital de 15.139.197,72 euros
Siège social : 2 bis chemin du Coulouvrier
69410 Champagne au Mont d'Or
306 140 039 RCS Lyon

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 26 SEPTEMBRE 2017

Résultats des votes

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-106-1 du Code de commerce, nous vous informons du résultat des votes intervenus au cours de l'assemblée générale mixte des actionnaires de la société CAPELLI (ci-après « **la Société** ») qui s'est réunie le 26 septembre 2017.

Les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance étaient au nombre de 20, réunissant 1.727.137 actions sur les 2.211.945 actions ayant le droit de vote (soit 78,08 %), auxquelles étaient attachées 6.696.094 droits de vote.

La totalité des droits de vote attachés aux actions présentes, représentés ou ayant voté par correspondance ont été exprimés pour chacune des résolutions présentées à l'approbation des actionnaires, qui ont toutes été adoptées. Le détail des votes se présente comme suit :

Résolution	Vote pour		Vote contre et abstentions	
	Nombre	%	Nombre	%
1. Approbation des comptes annuels et des opérations de l'exercice clos le 31 mars 2017	2.691.094	99,81%	5.000	0,19%
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2017	2.696.094	100,00%	0	0,00%
3. Affectation du résultat et fixation du dividende	2.696.094	100,00%	0	0,00%
4. Conventions réglementées	2.691.094	99,81%	5.000	0,19%
5. Politique de rémunération de Monsieur Christophe CAPELLI, en qualité de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général de la Société – Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuable au Président Directeur Général	6.647.456	98,20%	48.638	1,80%
6. Politique de rémunération de Monsieur Jean-Charles CAPELLI, en qualité de Directeur Général Délégué de la Société – Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuable au Directeur Général Délégué	6.647.456	98,20%	48.638	1,80%

Résolution	Vote pour		Vote contre et abstentions	
	Nombre	%	Nombre	%
7. Décision d'une enveloppe annuelle de jetons de présence afin de rémunérer les administrateurs au titre de l'exercice en cours et des exercices ultérieurs.	2.691.094	99,81%	5.000	0,19%
8. Renouvellement d'un administrateur – Monsieur Christophe CAPELLI.	6.692.704	99,87%	3.390	0,13%
9. Renouvellement d'un administrateur – Madame François PARIS-LECLERCQ	2.687.704	99,69%	8.390	0,31%
10. Nomination de Madame Claudine CAPELLI en qualité d'administrateur	2.652.456	98,38%	43.638	1,62%
11. Autorisation consentie au Conseil d'Administration en vue de la mise en place d'un programme de rachat par la Société de ses propres actions	2.687.704	99,69%	8.390	0,31%
12. Autorisation consentie au Conseil d'Administration de réduire le capital social par voie d'annulation des actions autodétenues en suite de la mise en œuvre du programme de rachat par la Société de ses propres actions	2.691.094	99,81%	5.000	0,19%
13. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration d'émettre au profit de catégories de personnes des actions ordinaires ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance avec suppression du droit préférentiel de souscription	6.647.456	98,20%	48.638	1,80%
14. Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'apporter les modifications nécessaires aux statuts pour les mettre en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires, sous réserve de ratification de ces modifications par la prochaine assemblée générale extraordinaire	6.692.704	99,87%	3.390	0,13%
15. Pouvoirs	2.696.094	100,00%	0	0,00%